



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE DISRAELI

AVIS AUX CITOYENS

En raison de la situation exceptionnelle actuelle liée à la COVID-19, par souci de limiter la propagation du virus et de protéger les citoyens et les employés municipaux, **nous vous informons que le BUREAU MUNICIPAL sera :**

➤ **FERMÉ AU PUBLIC , à compter du 18 mars 2020, et ce pour une durée indéterminée.**

Cependant, les employés demeurent à votre service pour répondre à vos questions ou pour toutes autres informations qui sont de notre ressort, du lundi au jeudi :

- Par courriel : info@paroissedisraeli.com
- Par téléphone : 418-449-5329

Une **boîte aux lettres** est également disponible à l'extérieur de notre bâtiment (à droite de l'entrée du bureau) pour y déposer des documents.

Les **paiements de taxes** peuvent être effectués en ligne ou au guichet via le service ACCÈSD, ou par l'envoi de chèques par la poste ou déposés dans notre boîte aux lettres.

Les **demandes de permis** peuvent être complétées en ligne sur notre site internet au <https://www.paroissedisraeli.com/pages/permis-de-construction>

Les **séances du conseil** se tiendront à huis clos, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Nous réévaluerons la situation au fur et à mesure, en fonction de l'évolution de la situation et des recommandations gouvernementales et vous tiendront informés des changements en temps et lieu. **Visitez le site web de la municipalité : www.paroissedisraeli.com** où vous pourrez obtenir beaucoup d'information et profitez-en pour vous inscrire à notre Infolettre. Abonnez-vous à notre page Facebook au : <https://www.facebook.com/ParoisseDisraeli/>

Merci de votre collaboration et de votre compréhension !

La direction et la mairie